

MONTANAIRE

Autorisation municipale n° 42-2021/AMS-DE Du 09.10.2021 au 07.11.2021

(avec procédure d'affichage de la décision municipale)

Commune : Montanaire
Localité : Denezy
Rue : Rte du Réservoir 14
Propriétaire(s) : Collomb Camille et Stéphane
Pour le compte de :

Parcelle(s) : 5051
Numéro(s) ECA : 4002
Auteur des plans :

Description de l'ouvrage : déplacement d'une porte fenêtre d'environ 50 cm, création d'une fenêtre, transformation d'une fenêtre en porte d'entrée, création de 2 ouvertures dans la loggia

La Municipalité, dans sa séance du 5 octobre 2021, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Le dossier peut être consulté à l'administration durant les horaires d'ouverture et pendant 30 jours. Les oppositions ou observations éventuelles sont à adresser, par écrit, à la Municipalité, durant le délai légal.

La Municipalité



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

**Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision**

N° 42-2021/AMS-DE / page 1/3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Collomb Stéphane et Camille (dès le 15.09.2021)
(Actis-Datt Adrienne et Sébastien (actuellement))

Adresse propriétaire(s) : Route du Réservoir 14 / Route des Vivrennes 17
1410 Denezzy / 1523 Grauges-Harnand

Adresse locale (si différente) : Route du Réservoir 14
1410 Denezzy

Téléphone : Portable : 076 822 28 90

Parcelle n° : 5051 N° ECA : 4.002

Zone selon plan général d'affectation : zone village

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : modification faites par Camille Collomb sur plan initial

Adresse : Route des Vivrennes 17 - 1523 Grauges-Harnand

Description de l'ouvrage : voir plan en
annexe

1 Déplacer une porte-fenêtre de ~ 50 cm
2 créer une fenêtre
3 transformer une fenêtre en porte d'entrée
4 créer 2 ouvertures dans la loggia

Façades – matériaux :

Toiture – matériaux :

Coût estimatif des travaux : 20'000.-

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

SIGNATURES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu et date : Grauges-Harnand, (le 11 août 2021) le 25.09.21

Signature(s) : [Signature]

PPE

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu et date : Denezzy, le 7.09.2021

Signature(s) : PPE parcelle 5051 + Administrateur → [Signature]
Coopérative SA
Pascal Pothier

[Signature]

[Signature]
L. Ettringer




Commune de Montanaire


Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

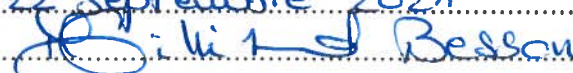
Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 42-2021/AHS-DE / page 2/3

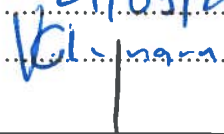
ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHÉS OU CONCERNÉS

Nom du(des) propriétaire(s) : PPE Stella
N° de parcelle(s) : 5327
Date : 31. 8. 21
Signature(s) : 

 FRED MERMINOD
RUE DU VALENTIN ?
1400 YVERDON-LES-BAINS
T. 024 425 66 39 - P. 079 697 26 30
AGENCE IMMOBILIÈRE FMERMINOD @ DNV-IMMOBILIER.CH

Nom du(des) propriétaire(s) : Co propriétaire Gilliard Besson Panique
N° de parcelle(s) : 5057
Date : le 22 septembre 2021
Signature(s) : 

Nom du(des) propriétaire(s) : DEPIERRAZ André et Stéphanie
N° de parcelle(s) : 5046
Date : 22. 09. 21
Signature(s) : S Deppierraz

Nom du(des) propriétaire(s) : Jacqueline Glanzmann
N° de parcelle(s) : 5058
Date : 24/09/2021
Signature(s) :  (Vick Glanzmann)

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 42-2021/AMS-DE / page 3/3

à remplir par la Commune

DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 05.10.2021, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours, du 09.10.2021 au 07.11.2021

Le Syndic

Claude Alain Cornu

Pour la Municipalité

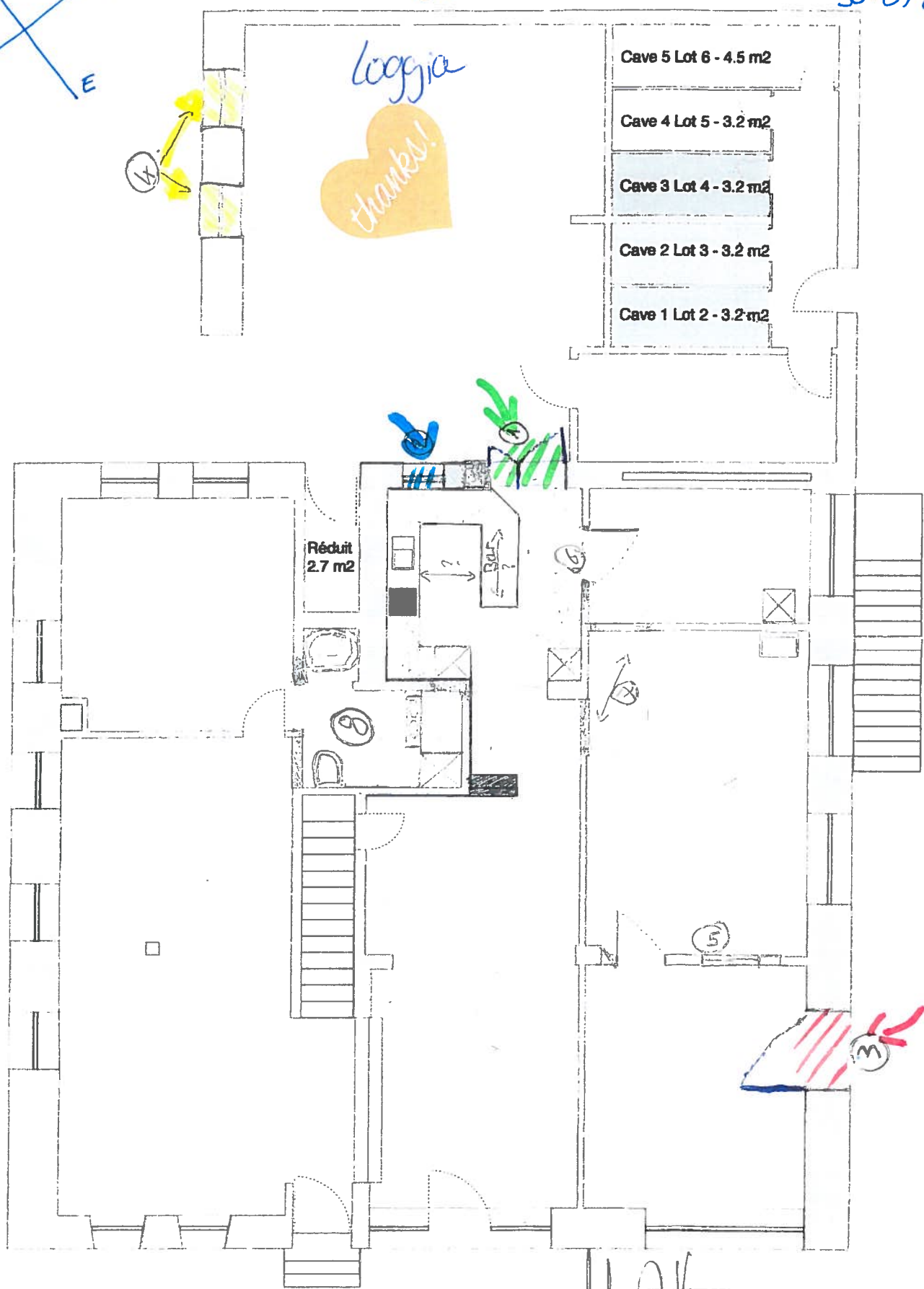
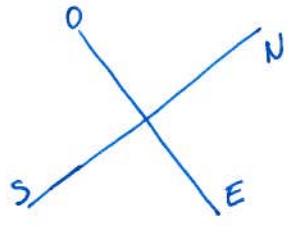


La Secrétaire

Barbara Voliquin

Le dossier complet peut être consulté au greffe municipal.

Plan envoyé à la commune
de Tatanavaire à Tme Jatau le
30.07.2021



vabalek
AA3